



La Hague, le 11 janvier 2024,

Madame Stéphanie GAIFFE
Directeur Orano Recyclage La Hague

Monsieur Mustapha OULKHOUIR
Responsable des Relations Sociales Orano Recyclage

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Madame le Directeur,

Nous vous informons que notre organisation syndicale dépose un préavis de grève dont les modalités sont décrites ci-dessous :

Lieu : Etablissement Orano Recyclage de la Hague.

Dates : Du jeudi 18 janvier 2024 à 20H22 au lundi 22 janvier 2024 à 6H04.

Motif : Négociations salariales 2024 :

- **Augmentation Générale uniforme de 75 €**
- **1,5% d'Augmentation Individuelle** dont 1,1% au titre de la performance et 0,4% au titre des promotions/mobilités,
- Une revalorisation des **IK/transports de 10%**,
- Une revalorisation de la **prime de panier de 15%**,
- Un déplafonnement de l'ancienneté en ayant 16% après 20 ans d'ancienneté, 17% après 25 ans, 18% après 30 ans, 19% après 35 ans et 20% après 40 ans,
- Un retour de l'abondement du Plan d'Épargne Groupe (PEG) à 100% jusqu'à 800 €,
- Un budget de 0,1% de la masse salariale par établissement pour l'aide aux modes de garde d'enfants (engagement triennal),
- Une revalorisation des médailles de travail à 400 € pour 20ans, 500 € pour 30 ans, 700 € pour 35 ans et 800 € pour 40 ans abondée en fonction de l'ancienneté dans le Groupe,
- Application des mesures avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2024,
- Application des mesures pour les salariés en CDD présents en décembre 2023 et en janvier 2024,
- Et la remise en place d'une PPV (Prime Partage de Valeur).

Veuillez agréer, Madame le Directeur, nos respectueuses salutations.

Reçu le 11 janvier 2024
à 16H45.

Charles MESSIAS, chargé de Relations Sociales

Monsieur Serge BERTRAND
Délégué Syndicale SUD

copie : DDETS - unité départementale de la Manche - Cherbourg-en-Cotentin